

Mariages : le 20 juin Anthony Guyon et Sabrina Gautier
le 27 juin Antony Tourneux et Stéphanie Dubeau
le 27 juin Damien Lebleu et Véronique Perchard
le 4 juillet Mickaël Richard et Aurélie Yamin

« Les membres du conseil leurs présentent tous leurs voeux de bonheur »

Décès : le 30 juin Mme Gabrielle Pilorge, née Lemaître

Concert de la Chorale E. Chabrier

Eglise de Charentilly le Samedi 20 juin

Le Concert qui nous fut proposé était d'une grande qualité, la 1ère partie consacrée à des chants sacrés et la seconde plus profane et festive.



Dimanche 14 juin, à Chambourg sur Indre, l'équipe des jeunes footballeurs de l'US Charentilly dans la catégorie Benjamin a gagné la coupe d'Indre et Loire.

Félicitations à nos jeunes joueurs pour cette superbe prestation.



Spectacle de modern'jazz et de néo classique

Vendredi 12 juin

Le spectacle proposé dans le parc de la salle polyvalente par le groupe modern'jazz et néo classique de l'Union Sportive fut une nouvelle fois de grande qualité. Les groupes ont défilé sur un rythme ou petits et grands ont su trouver le bon tempo avec des costumes très divers pour tous les morceaux. La météo était de la partie. Les parents, famille et amis ont su faire le déplacement en nombre pour apprécier ce spectacle. Merci encore à tous tant dans la réalisation des costumes, la sono, les parents et les enfants qui ont participé à la mise en, place de la soirée mais aussi à Cécile la prof de danse et Marie Dominique la responsable de la section au sein de l'USC. Rendez vous l'année prochaine pour un spectacle aussi riche tant en qualité artistique, que sonore et visuelle.



La mairie propose de la terre végétale à prendre sur place (sous votre responsabilité). Si vous êtes intéressés, merci de vous adresser à la mairie.

Fête de l'école

Dimanche 28 juin a eu lieu la fête de l'école de Charentilly. A cette occasion Mr le Maire lors de la remise des livres à chacun des enfants, a annoncé que le projet de la future école avait été validé, et les premières esquisses ont été présentées à la population. Cette journée fut une réussite, une kermesse fut organisée sous la charmille, et nombreux furent les parents et enfants à y participer.



Pour plus d'informations, consultez: www.charentilly.com



Infos

Notre commune verra bientôt l'arrivée d'un nouveau curé, Monsieur l'abbé Nathanaël GRARD qui sera installé le dimanche 20 septembre 2009 lors de la messe célébrée en l'église de Sonzay.



Challenge départemental de la prévention routière 2009

Il s'est déroulé le 17 juin à Joué les Tours, Romain Rue a obtenu la 10ème place avec un résultat de 99.5 Points sur 110. Félicitations pour cette superbe prestation



Artisanat

Installation de Mr Alain Faideau, artisan
- Carrelage, faïence, terrasses.... 06 75 07 46 20

Les journées du Patrimoine

samedi 19 et le dimanche 20 septembre

Église Saint Laurent & Manoir des Ligneris:

Ouverture au public : samedi de 13 h 30 à 18 h 30
dimanche de 10 h à 18 h 30



Echo du Conseil

Certain habitant nous font remarquer, qu'ils reçoivent l'écho en retard, sachez qu'il est publié sur sa création sur le site Internet de la commune, et de plus vous l'aurez en couleur.

www.charentilly.com rubrique Echo du Conseil



Charentilly



L'Echo du Conseil

Juin 2009

INFOS PRATIQUES

La Mairie
1 place Andrée Cousin
37390 Charentilly



Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet: www.charentilly.com

Mr le Maire et ses Adjoints reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00



École : choix de l'architecte :

La délibération n° 5/2009 du 16 février 2009 retenait les trois suivants

- Atelier Péré à Tours
- Atelier RVL à Tours
- Gilbert Autret à Orléans

pour l'élaboration et la remise de leur projet dans le cadre de la construction de la nouvelle école. A l'issue des échanges qui ont eu lieu au sein du « comité de sélection école » il a été décidé à l'unanimité :

- d'attribuer aux architectes les notes définitives qui tiennent compte tant de la fonctionnalité des projets que des dernières offres financières du 12 mai de RVL et de Autret,

- de proposer au Conseil municipal de retenir le cabinet Autret en ayant bien en mémoire l'attention qu'il faudra porter au respect du budget. Le Conseil municipal :

- retient le cabinet Autret à Orléans en qualité de maître d'œuvre pour la construction de la nouvelle école. (-Votants : 14 ; - Pour : 10 ; - Absentions : 4)

- décide, compte-tenu du travail approfondi et accompli par les 3 architectes, d'attribuer à chacun une prime d'un montant de 7000 € H.T (-Votants : 14, - Pour 14)

Information enquêtes publiques :

- Plan local d'urbanisme
- Schéma communal d'assainissement eaux usées

Les deux enquêtes se dérouleront en concomitance en mairie du 1er septembre au 30 septembre 2009 aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser en Mairie au Commissaire enquêteur.

Le Commissaire enquêteur recevra à la mairie :

- le mardi 1er septembre 2009 de 9 heures à 12 heures,
- le mercredi 9 septembre 2009 de 15 heures à 18 heures,
- le samedi 19 septembre 2009 de 9 heures à 12 heures,
- le mercredi 30 septembre 2009 de 15 heures à 18 heures.

A l'issue de l'enquête publique, le Commissaire enquêteur dispose d'un mois pour transmettre au maire le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées. Le public pourra consulter ce rapport à la mairie.

Participation pour non réalisation d'aires de stationnement (P.N.R.A.S.) :

Lorsqu'une demande d'autorisation de construire un ou plusieurs logements ne peut satisfaire aux obligations en matière de réalisation d'aires de stationnement, il doit justifier, pour les places qu'il ne peut réaliser lui-même

sur le terrain d'assiette ou dans son environnement immédiat : soit de l'obtention d'une concession à long terme dans un parc public de stationnement existant ou en cours de réalisation,

- soit de l'acquisition de places dans un parc privé de stationnement existant ou en cours de réalisation.

Afin de pouvoir réaliser cette obligation, le pétitionnaire peut être tenu de verser à la commune une participation qui est fixée par le Conseil municipal en vue de la réalisation de parcs publics de stationnement.

Le Conseil municipal - décide de maintenir la participation pour non réalisation d'aires de stationnement (P.N.R.A.S.).

- fixe à 4 000 € par aire de stationnement le montant de la participation. Ce montant sera réévalué à chaque date anniversaire en fonction du dernier indice de la construction connu.

Comptes-rendus des Commissions :

Commission Bâtiments du 28 mai :

-rencontre avec M. Traquet sur les techniques de géothermie.
-point sur l'avancement du tennis couvert.
-bardagedel'ancienvestiaire.AcetitreleConseilmunicipaldonneson accord à l'unanimité pour la réalisation des travaux de bardage et retient, après consultation de 4 entreprises, l'entreprise Sauques de Parçay Meslay pour un montant de 8850 € H.T.
-point sur l'avancement des travaux de peinture à la mairie, la salle sera terminée pour le 20 juin.
-suite à la visite des locaux de la salle polyvalente Madelaine Guillemot par la Commission de sécurité, plusieurs interventions nécessaires seront réalisées au plus tôt.
-pour accéder en toute sécurité à l'étage de la mairie, il est prévu la pose d'un escalier et d'une rambarde.

Voirie – réseaux du 4 juin :

La Commission s'est rendue sur les voies suivantes :

-rue des Ouches -rue de l'Espérance -rue des Chevallerais -rue des Mailleries où des états des lieux ont été faits avec projets de travaux.

Comptes-rendus des EPCL :

Communauté de communes Gâtine et Choisses :

Les principales décisions du dernier Conseil communautaire sont:

-site Polaxis, acquisition de 20 hectares pour l'embranchement ferroviaire.

-plan local de l'habitat (P.L.U.), autorisation de lancement de la consultation pour la réalisation d'une étude pré-opérationnelle et sollicitation des subventions nécessaires.

-la salle culturelle à Rouziers de Touraine est dénommée « Les quatre vents ».

Syndicat des cavités souterraines pour la surveillance des cavités souterraines et des masses rocheuses d'Indre et Loire :

Le Comité syndical a décidé de modifier la dénomination de ce syndicat : « Syndicat Intercommunal Cavités 37 ».

Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre et Loire (SIEIL) :

M. Galopin (délégué titulaire) et M. Savard (délégué suppléant) au SIEIL exposent aux membres du Conseil municipal qu'ils ne sont plus en mesure d'exécuter pleinement leur mission compte-tenu des réunions se déroulant en journée.

A ce titre, ayant des difficultés pour se libérer, ils souhaitent se retirer de cette instance intercommunale.

Sont élus à l'unanimité pour assurer leur remplacement

- Jacques Motard délégué titulaire,
- Pascal Meichel suppléant.

Questions diverses :

Besoin occasionnel :

Le Conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif de 2ème classe pour la période du 15 juin au 26 juin 2009

Conseil d'école du mardi 19 mai :

- bilan de l'année scolaire.
- bilan du réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté.
- bilan du contrat éducatif municipal où 67 enfants ont participé aux activités proposées.
- enseignement de l'anglais.
- séances d'astronomie qui ont permis aux élèves CE2 – CM1 – CM2 – la découverte de cette science.
- la rentrée scolaire aura lieu le jeudi 3 septembre, 110 élèves sont à ce jour inscrits. Les horaires de l'école restent inchangés.
- la fête de l'école se déroulera le 28 juin après-midi.

Route départementale 938 :

A l'issue du diagnostic dans la traversée de la commune de Charentilly, l'ingénieur du Service Territorial d'Aménagement de Langeais est venu exposer les conclusions de l'étude et dialoguer sur ce qui pourrait être envisagé en matière de sécurité après études complémentaires. Il indique que d'autres participations financières que celles du département, en particulier celle de la commune seront nécessaires. Le Maire lui demande d'engager au plus tôt les études complémentaires.



Prochaine réunion du Conseil municipal
le 20 Juillet 2009 à 21 heures, salle de la mairie.



(Ce compte rendu ne se veut pas une copie du Procès Verbal officiel. Ce dernier est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune www.charentilly.com rubrique PV Conseils)